

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

ABONNEMENT Canada \$1.50 Etranger \$2.00

J.G. BOUCHER, rédacteur

COMPERAGES

Si le modernisme pousse la femme à vouloir imiter l'homme dans ses manières, ses vêtements et sa coiffure, il semble que l'homme veuille, lui aussi, imiter certains habitudes qui fut de tout temps, à tort ou à raison, le propre de la femme.

Les derniers événements d'ordre scolaire nous ont prouvé que les comperages sont encore moins à craindre que les comperages, c'est-à-dire que le bavardage des femmes est loin d'avoir toute la malice que renferme l'intelligence de certaines personnes qui veulent tromper le public.

Il nous semble inutile d'insister sur la campagne de dénigrement que certains individus se sont plu à faire pour satisfaire leur ambition personnelle. Ce qui est malheureux, c'est que des personnes très intelligentes, d'un jugement généralement très balancé, se sont laissées prendre aux "on dit" de deux ou trois stèles trop étroites pour y loger un peu de cervelle.

Les "on dit" qui circulent sur les rues, qui passent de bouche en bouche, sont aujourd'hui le grand ennemi de la place. Ce sont eux qui, malheureusement, entraînent la foule dans les mouvements d'ensemble. Car certaines gens ont un talent spécial pour inventer des "on dit", en faire de jolis canards et les présenter avec un aplomb qui trompe les personnes les plus sérieuses.

Dans une ville comme la nôtre, où l'élément français vient en contact journalier avec la population anglaise, il est de toute nécessité que la bonne entente existe entre les deux groupes. Pour cela il faut, nous les français et vous nos concitoyens anglais, se méfier des gens qui semblent avoir pour mission celle de renseigner tout le monde—toujours confidentiellement—sur les actes et les idées de leurs concitoyens.

Tout comme une pièce de monnaie a deux cotés et qu'il faut les examiner pour en connaître la valeur, ainsi en est-il des histoires que l'on vient nous raconter. N'importe qui peut donner à son sou l'apparence d'une pièce d'or ou d'argent. Mais la falsification sera d'autant plus difficile à découvrir qu'on aura apporté plus de soin à la préparation. Si l'on examine l'un des cotés de la monnaie, on constate qu'un sou porte souvent la même effigie qu'une pièce de vingt-cinq sous. Mais il suffit d'en examiner le revers pour connaître la valeur.

Il en est ainsi des nouvelles et des histoires que certains compères aiment à lancer à un moment où ils veulent mousser leurs "petites affaires". Leur histoire d'un côté paraît très belle et de grande importance. Il ne faut cependant pas s'arrêter là. Il faut examiner l'autre côté, s'enquérir et chercher la vérité. C'est là un usage de jugement et la bonne entente ne dépend que de cela.

Que nos concitoyens de langue anglaise ne soient pas trop vifs à accepter pour vraies les histoires que certains de nos compatriotes vont leur conter en faisant montre d'une largeur d'esprit exceptionnelle. Ils n'ont aucun mandat de la population française de cette ville pour agir ainsi. Ces personnes n'ont que des intérêts personnels en vue, et le mensonge est leur meilleure arme pour arriver à leur fin.

A ces compères toujours prêts à mentir, si l'occasion leur semble bonne, nous leur répétons le vieux dicton anglais: You can fool some people all the time; you can fool everybody sometimes; but you cannot fool everybody all the time.

La Banque Provinciale

La Banque Provinciale du Canada réunissait, hier midi, ses actionnaires en assemblée annuelle pour leur présenter le rapport général du dernier exercice financier se terminant le 30 novembre 1925.

Le rapport complet, dont on trouvera le texte dans une autre page de ce numéro, illustre de façon claire et nette les progrès très substantiels réalisés par cette banque au cours de l'année dernière.

La Banque Provinciale montre en effet une augmentation de \$4,500,000 dans le chiffre total du bilan, tandis que les obligations totales au public, dépôts et circulation, accusent une augmentation de 10 pour cent. Le pourcentage de l'actif est de 72 pour cent et 65 pour cent de la somme des obligations totales au public.

Nous sommes heureux que cette importante institution financière canadienne-française puisse présenter un rapport aussi satisfaisant que celui dont les actionnaires ont pris connaissance, hier.

Depuis quelques années, nous avons vu maintes banques subir la fusion avec d'autres afin d'éviter des désastres financiers; mais la Banque Provinciale a vigoureusement traversé la crise mondiale et inspire aujourd'hui, comme depuis longtemps d'ailleurs, une confiance pleinement méritée.

La Banque Provinciale compte des sécurités en grand nombre et elles jouissent à chaque endroit des avantages d'une clientèle active.

Nous félicitons les directeurs et les administrateurs de la Banque Provinciale pour l'encourageant rapport annuel qu'ils viennent de présenter et qui, en plus d'illustrer la prospérité de la banque, est également un éclatant témoignage de la santé robuste de notre province et de notre Dominion en général. "Le Canada"

NAISSANCE
Est né à M. et Mme Thomas Landry, de Rivière Verte, le 3 février, une fille Baptiste Marie Thérèse, Clémentine, Parrain M. Thériault de Rivière Verte, marraine, Mme Régis Thériault d'Edmundston.

VARIETES LES CHANTS NATIONAUX

Il semblerait naturel qu'un chant ou hymne national fût éminemment lié, non seulement aux idéaux et aux aspirations de son pays, mais aussi à la musique et à la poésie de ce dernier. Cependant, quel étrange que cela paraisse, il n'en est pas du tout ainsi dans la plupart des cas. D'abord, dans les contrées comme la France, qui changèrent radicalement, à plusieurs reprises, leur forme de gouvernement, on ne semble pas arriver à trouver un chant national qui satisfasse tout le monde. "Vive Henri IV" n'a jamais joui, sous la monarchie, de la faveur générale. "Partout pour la Syrie", sous le Second Empire, n'a pas pu, en dépit des efforts officiels, être autre chose qu'un assez pitoyable succès; la mélodie en est médiocre, les paroles en sont insipides; et le fait qu'il était dû à la Reine Hortense suffisait à le faire détester à la fois des républicains, et des royalistes. Quant à "La Marseillaise", elle est bien française de musique et de paroles; malheureusement elle ne fait appel qu'à des instincts belliqueux et rappelle trop l'époque sanglante de son origine pour être universellement acceptée comme hymne national. Le beau chant "O Canada" est assez pacifique et patriotique pour plaire à tous les fils du Dominion; toutefois, c'est un chant local, non national dans le propre sens du terme, car c'est "God Save the King" qui est l'hymne officiel de l'Empire Britannique. Mais un fait assez piquant; d'abord, c'est qu'il est aussi commun aux Etats Unis, à la Suisse, et à l'Allemagne; et en second lieu, que l'air en est totalement français. Nous faisons, il est vrai, dans des recueils, que le chant fut écrit et composé avec une hâte fébrile, en 1740, par Henry Carey; et chanté par lui le lendemain dans une cérémonie patriotique. Ceci, cependant, ne s'accorde pas du tout avec les traditions de l'ancienne Maison de St-Cyr, fondée, on le sait, par Mme de Maintenon. Il paraît qu'à un certain moment, Louis XIV exprima le désir d'entendre chanter un choeur par les élèves de l'institution. On choisit alors une composition de Mme de Lullu; Les paroles étaient analogues; plus ou moins, à celle du "Dieu Sauve le Roi" actuel. Ledit chant fut parti du repertoire de St-Cyr pendant environ cent ans. En 1721, Haendel visita l'Ecole, entendit le chant, et fut charmé de la beauté de la mélodie, dont il prit note. Revenu en Angleterre, il y adapta des paroles anglaises appropriées. Le nouveau chant national fut offert à George I. qui l'accepta et en dota son pays. Si la tradition est correcte, comme, du reste, elle le semble, les Acadiens peuvent donc chanter "Dieu Sauve le Roi" avec un double plaisir.

George Nestler Tricoche.

FEU A.-D. CHIASSON Honneur aux Madawaskais étudiant au Collège de Sainte-Anne de la Pocatière, P.Q.

Jedi dernier, le 4 février, à l'Hôtel-Dieu de Tracadie, s'éteignait dans le Seigneur M. André D. Chiasson, âgé de 59 ans et 8 mois. Il souffrait depuis quelques mois de rhumatisme, mais rien ne laissait prévoir une fin aussi prématurée. Une congestion de poumon en quelques jours le conduisit au tombeau. Le défunt laissa pour le plus grand nombre de ses enfants, six garçons: l'abbé J.-L. Chiasson, curé à Suippagan, Alphonse d'Edmundston, le docteur Edgar de Lamèque, Ernest étudiant au Collège de St-Joseph, Ludovic de Lamèque, et Gérard étudiant chez les Jésuites du St-Sacrement à Terrebonne. P.Q., cinq filles: Isabelle, Léonie, Bertha, Gilberte et Anita, toutes de Lamèque.

Le service et la sépulture ont eu lieu samedi matin à 10 heures, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Son fils l'abbé Chiasson chanta le service assisté des abbés Romain Robichaud, curé de Pokemouche, comme diacre, et Théophile Haché de Paquetteville comme sous diacre.

Au choeur on remarquait, outre M. le curé Trudel de la paroisse, MM. les abbés Marsolain de Caraquet, Babin de St-Paul de Caraquet, et McKinnon de Missou. Monsieur le curé fut l'Algo du défun.

Les porteurs étaient MM. Théodore Losier, Geo. LeRiche, Jos. J. Savoie, Jean A. Haché, Joseph A. Haché et Azade Jean. Par une étrange coïncidence M. l'abbé W.-E. Sormany, curé de Rogersville et frère de Mme Chiasson, décédée dimanche matin à son presbytère.

A cette famille si cruellement éprouvée, nous retirons nos plus sincères sympathies.

NOUVEL INSPECTEUR MEDICAL DES ECOLES

Nous lisons dans le dernier numéro de la Gazette royale que le ministre de la Santé vient de nommer le docteur J.-P. Richard de Petit Rocher, inspecteur médical des écoles des comtés de Gloucester, Madawaska et Restigouche.

UN GRAND DEUIL POUR LE DIOCESE

L'abbé W.-E. Sormany, curé de Rogersville est décédé dimanche dernier. Ses funérailles eurent lieu hier matin.

MONSIEUR CHIASSON OFFICIE

La nouvelle de la mort de l'abbé Wilfrid E. Sormany, survenue dimanche dernier, a causé un grand deuil dans le diocèse. Monsieur le curé de Rogersville était depuis quelques années atteint d'une maladie incurable. Sa forte constitution et son grand courage ont pu le prolonger, mais la mort le guettait sans cesse. Le vénérable curé était âgé de 61 ans. Il fut depuis 1915 le pasteur dévoué de la paroisse de Rogersville, il remplaça à ce poste Mgr. Richard. Antérieurement, il fut attaché à la cure de Ste-Thérèse. Il fit ses études classiques au séminaire de Nicolet où il étudia ensuite la théologie. Il fut ordonné prêtre en 1892. Ses funérailles ont eu lieu hier matin à Rogersville. Cinquante prêtres du diocèse de Chatham et St-Jean vinrent rendre un dernier hommage à ce noble prêtre. L'église paroissiale était remplie de fidèles, paroissiens et étrangers des paroisses environnantes. Sa Grandeur Monseigneur Chiasson chanta le service funèbre, ayant comme prêtre-assistant l'abbé H. Cormier de Moncton, M. l'abbé J. Wheaton servait comme diacre et l'abbé A. Melanson comme sous-diacre; maître de chapelle l'abbé L. Chiasson, acolytes les abbés A. Poirier et Alfred Lang, cérémoniaire l'abbé Albert Daigle. Monsieur le curé Trudel de Lamèque fit l'oraison funèbre. Le défunt laisse deux frères: les docteurs Albert Sormany d'Edmundston et Alphonse Sormany de Shédiac; quatre soeurs, dont deux religieuses de la Communauté des Hospitalières de St-Joseph de Tracadie, Sr. LaDoversière et Sr. Sormany; puis Mme A.-D. Chiasson et Mme Fabien Haché de Lamèque.

MORT TRAGIQUE

Un jeune homme de Lamèque, a le crâne emporté par un éclat d'acier.

Lamèque, 5.—Un terrible accident est survenu ici hier après-midi lorsqu'un jeune homme de 19 ans du nom de Albert Chiasson fut tué instantanément par un morceau de la roue d'acier d'une machine à scier, qui s'est cassée pendant que la victime était à accélérer l'engin. Le pauvre jeune homme eut le dessus du crâne et la cervelle arrachés par le projectile. Il fut projeté à une vingtaine de verges. Ses compagnons, affolés se lancèrent à son secours mais ne purent constater sa mort. Cet accident a causé un grand émoi dans notre paroisse. Le jeune homme était le fils de M. Hypolite Chiasson, et favorablement connu de tous. Sa sépulture eut lieu samedi matin à 8 heures. A la famille en deuil Le Madawaska offre ses plus sincères condoléances.

REMERCIEMENTS

La famille de Mme A.-D. Chiasson et M. l'abbé J.-L. Chiasson remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans le deuil récent qui vient de les frapper.

MIEUX VAUT TARD QUE JAMAIS

Chaque jour, le courrier nous apporte le règlement de quelques arrrages d'abonnement. Nous en sommes très contents, car rien ne fait plus plaisir que de recevoir le fruit de son travail.

Plusieurs de nos abonnés se sont acquittés de leur dette. C'est beau de leur part et nous les en remercions, car ils nous ont rendu un grand service.

Mais il ne faudrait pas s'imaginer que tous les "arriérés" ont payé. Certes non. Nous demandions \$1000 sur les \$3000 qui nous étaient dus. Combien avons-nous collecté depuis un mois, date de notre appel?

Voyons, devinez! Quinze cent dollars? peut-être deux mille? Vous vous trompez, et nous n'osons vous le dire, tant le montant est ridicule. Et pourtant nous ne demandions qu'un tiers de ce qui nous est dû!

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore répondu à notre premier appel, feraient bien de songer dès maintenant à nous faire parvenir leur mandat de poste ou un chèque payable au pair, pour le montant qu'ils nous doivent.

N'ATTENDEZ PAS LE DEUXIEME AVIS! PAYEZ DES MAINTENANT!

L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS EN ACADIE 1864-1926

Tel est le titre d'une brochure que l'auteur, le Père O. LeGrès, édité, a bien daigné nous envoyer. Nous le remercions beaucoup de sa courtoisie.